

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **110 (1984)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Groupe de travail pour l'intégration des handicapés	Prix attribués à des constructions adaptées aux handicapés	Maîtres d'ouvrages, architectes et ingénieurs. Ne seront jugées que des constructions déjà mises en service	29 février 84	
Bourgeoisie de Sierre	Maison bourgeoise à Granges VS, CP	Architectes indépendants établis dans la commune de Sierre depuis le 1 ^{er} mars 1983	15 mars 84	1/84 B 2
Gemeindeverband Altersheime Lyss-Schüpfen	Altersheim Schüpfen BE, CP	Architekten, die ihren Geschäftssitz mindestens seit dem 1. April 1983 in den Verbandsgemeinden Busswil, Grossaffoltern, Lyss, Rapperswil oder Schüpfen haben	30 mars 84 (28 oct. 83)	
Einwohnergemeinde Baden, Aargauische Stiftung für cerebral Gelähmte, Katholische und Reformierte Kirchgemeinde	Schul- und Zentrumsanlage «Höchi» in Baden-Dättwil, CP	Architekten, welche im Bezirk Baden heimatberechtigt sind oder hier seit mindestens dem 1. Januar 1981 ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	30 mars 84 (23 déc. 83)	
Industrielle Betriebe der Stadt Zürich	Künstlerische Gestaltung der unterirdischen Stationen der Tramlinie Zürich-Schwamendingen, CI	Alle im Kanton Zürich seit mind. dem 1. Januar 1982 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie alle Künstler mit Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich	2 avril 84	
Stadt Olten	Überbauung Schützenmatte, Olten, CP	Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1983 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Planungsregion der Bezirke Olten-Gösgen-Gäu heimatberechtigt sind	2 avril 84 (dès 10 oct. 83)	
Municipalité de la commune de Campione IT	Restructuration du centre ville et du Casino municipal de Campione, IT, deux phases	Architectes ressortissants des pays de la CEE et de 22 autres pays, la Suisse incluse	6 avril 84 (4 nov. 83)	
Conseil communal de Villars-sur-Glâne FR	Concept d'aménagement et d'urbanisme du secteur de Cormanon-Est, Villars-sur-Glâne FR	Tous les aménagistes, urbanistes et architectes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1983	9 avril 84 (30 nov. 83)	23/83 B 114
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Gymnase et Ecole supérieure de commerce à Nyon VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud depuis le 1 ^{er} décembre 1982, ainsi qu'architectes vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin et Valais depuis le 1 ^{er} décembre 1982 et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat	19 avril 84	1/84 B 2
Commune de Viège VS	Centre culturel et communal à Viège, CP	Architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} décembre 1983 en Valais ainsi que ressortissants valaisans établis en Suisse	28 mai 84 (31 janv. 84)	3/84 B 10
Commune de Martigny	Place du Manoir, CI	Architectes domiciliés ou établis en Valais ainsi qu'architectes de Suisse romande et du Tessin inscrits au Registre A ou B	Nouveau: (17 février 84)	22/83 B 115

Nouveaux dans cette liste

Foster Ass., London, Royal Institute of British Architects	International students competition 1984; theme: Electronics Research Laboratory	Competition open to all part and fulltime students of architecture who will not be fully qualified on July 1, 1984	8 mai 84	3/84
Staff Leuchtenwerke Lemgo BRD	Staff-Preis «Design und Licht», Licht- und Beleuchtungstechnik, int. Wettbewerb	Industrial Designer und Architekten, die noch in der Ausbildung sind bzw. deren Studienabschluss nicht länger als drei Jahre zurückliegt	30 juin 84	

Carnet des concours

Centre culturel et communal «La Poste», Viège

Ouverture

Ce concours de projet est ouvert aux architectes établis depuis le 1^{er} décembre 1983 dans le canton, à ceux qui en sont originaires et habitent la Suisse, ainsi qu'aux invités suivants :

- Bureau E. Bernegger, E. Quaglia, B. Keller, Lugano ;
- Aurelio Galfetti, Bellinzona ;
- Herzog et de Meuron, Bâle ;
- Marbach et Ruegg, Zurich ;

- Rausser et Zulauf, Berne ;
- L. Vacchini, Locarno.

Le jury est présidé par l'architecte cantonal Bernard Attinger, et comprend les confrères suivants : K. Aellen, R. Luscher, B. Reichlin, L. Snozzi, R. Andrey, E. Hauenstein, H. Ritz.

Les inscriptions étaient closes au 31 janvier 1984.

Rendu : 28 mai 1984, maquette 12 juin 1984.

Prix et achats : Fr. 55 000. — pour 5 à 7 prix + Fr. 10 000. — pour achats éventuels.

Industrie et technique

Projets de centrales solaires

En Suisse : poursuite des recherches dans le domaine des énergies renouvelables

Comme son nom ne l'indique pas, l'Institut fédéral de recherches (IFR) conduit, en collaboration avec le secteur privé, des travaux et des études sur les énergies renouvelables. Outre qu'une partie de l'eau nécessaire à ses infrastructures de Würenlingen (AG) est déjà chauffée par des capteurs solaires, les projets en cours sont axés sur les possibilités de production d'électricité.

La production d'électricité au moyen de l'énergie solaire en est encore au stade expérimental — abstraction faite d'applications marginales pour la couverture de besoins limités dans des endroits d'accès difficile. Elle trouve dans le domaine spatial son application la plus spectaculaire. Pour le reste, un certain nombre de centrales électrosolaires pilotes existent de par le monde, mais leur apport ne représente qu'une goutte d'eau dans la «mer» des besoins industriels et domestiques.

En Suisse, les premiers travaux, entamés en 1976, ont démontré que ce sont les Alpes qui offrent les meilleures conditions d'ensoleillement, en raison notamment de l'absence de brouillard. Encore fallait-il que le «comportement» des héliostats (miroirs) ne soit pas perturbé par les rudes

conditions climatiques auxquelles on prévoyait de les soumettre. Au terme d'essais préliminaires concluants, il a été décidé d'installer un héliostat de 50 m², composé de 48 miroirs, au-dessus de Davos et à 2500 m d'altitude. Deux ans d'essais ininterrompus ont abouti à des résultats plus qu'encourageants. Il devenait possible de ramener les installations à Würenlingen où les conditions de travail sont évidemment plus favorables à la poursuite du programme.

Des projets concrets

Dans le même temps, un des ingénieurs affectés à ce programme, en collaboration avec un spécialiste du secteur privé, consacrait une partie de son temps à une recherche annexe : la mise au point de nouveaux éléments d'héliostats. D'une part, l'allègement des miroirs est un facteur déterminant pour la réduction de leur coût ; d'autre part, l'expérience avait fait apparaître la fragilité des colles utilisables pour l'assemblage des composants des miroirs d'héliostats. Ces travaux ont été couronnés de succès puisqu'ils ont abouti à la création d'un nouveau type de miroir, pouvant être partiellement soudé, d'un poids inférieur de plus de 50% par rapport à ce qui existait de plus léger sur le marché. Fort de ses acquis, le département «Solaire» de Würenlingen pouvait pousser plus avant des études concrètes. Aujourd'hui, tandis que se poursuivent les re-

levés météorologiques en divers points des Alpes, les spécialistes de l'IFR travaillent sur un projet de centrale expérimentale — puissance 5 mégawatts — et sur l'avant-projet d'une centrale de 20 à 30 MW, dont les sites ne sont pas encore déterminés.

L'étude relative à la centrale de 5 MW a commencé en 1981. Elle réunit les chercheurs de l'IFR et une dizaine de partenaires de l'industrie. Elle progresse en dépit d'obstacles financiers bien réels. Le coût de la réalisation est estimé à 50 millions de francs et les Suisses, d'une manière générale, ne sont guère portés sur les «investissements à risques».

Or, comme pour toute innovation, les risques existent. On sait déjà que l'électricité produite par une centrale expérimentale de 5 MW — qui pourrait être opérationnelle en 1988 — sera très chère : de 80 ct. à Fr. 1. — le kWh. Seules les installations plus grandes permettraient de rendre le kWh solaire plus compétitif : de 20 à 30 ct. pour une centrale de 20 à 30 MW ; de 15 à 20 ct. pour une centrale électrosolaire optimisée.

Très faible production

Par ailleurs, on ne saurait préjuger de la réaction d'associations de protection de la nature à l'annonce de l'utilisation de près de 17 hectares de paysage alpin — hors de toute zone touristique, évidemment — pour le montage de 500 héliostats de 50 m² chacun, en un quart de cercle de 450 m de rayon, sans préjudice de la construction d'une tour de béton haute de 90 m, au sommet de laquelle doit se trouver la chaudière alimentée par le rayonnement solaire que renvoient les héliostats.

Et puis il y a encore le handicap que constitue la très faible production d'une centrale électrosolaire, fût-elle optimisée. Une centrale électrosolaire de 30 MW n'atteindrait qu'un trentième de la puissance d'une centrale du type Gösgen, ce qui, au demeurant, n'interdit pas un optimisme raisonnable. Les recherches de l'IFR sont menées avec la plus grande rigueur, ce qui exclut toute rêverie quant à un avenir idyllique où le solaire serait roi.

Quoi qu'il en soit, il ne saurait être question de renoncer aux tentatives de «domestication» d'une forme d'énergie qui n'en est encore qu'à son premier stade d'application.

son que l'intervention d'une «direction de projet» s'impose. Le «directeur de projet» devra donc disposer d'une très grande gamme de connaissances et d'expériences professionnelles à laquelle s'ajoutera un sens de la rentabilité très prononcé. De plus, le directeur en question saura guider et motiver et, s'il y a lieu, surmonter les conflits.

But du séminaire

Les participants apprendront à évaluer la nécessité de la mise en marche d'un projet et à définir le genre d'organisation et les qualités de «directeur de projet». Ce directeur devra avant tout déterminer les «objectifs» du projet. Il s'appliquera à planifier, organiser et contrôler le déroulement des opérations, principalement à maîtriser la question des coûts et délais. Le participant fera la connaissance de méthodes lui permettant d'identifier, évaluer et choisir les meilleures solutions. Confronté à la notion très décisive de «rentabilité», il sera à même de juger le projet dans son ensemble.

Exposés et exercices pratiques lui apprendront à éviter ou évincer tous conflits. Toutefois, la «méthode de direction de projet» restera toujours le thème central du séminaire.

Le séminaire s'adresse aux cadres de l'entreprise publique ou privée, déjà ou prochainement engagés dans un projet de haute complexité ainsi qu'à tous ceux qui sont ou seront bientôt «directeurs de projet». Les directeurs de longue date auront la possibilité de compléter leurs connaissances de base ou d'élargir leurs vues grâce aux discussions envisagées.

Un choix d'exposés dûment équilibré, discussions, exemples et cas pratiques dans les domaines «construction», «organisation/informatique» et «développement d'un nouveau produit», assureront une vue d'ensemble complète et pratique. L'effet didactique du séminaire sera intensifié grâce à l'expérience personnelle et la collaboration active des participants.

C'est pour cette raison que l'on insistera sur l'aspect «travail d'équipe», soit l'étude approfondie de cas pratiques en groupe. Les problèmes et conflits que présentent de tels exercices sont extrêmement instructifs.

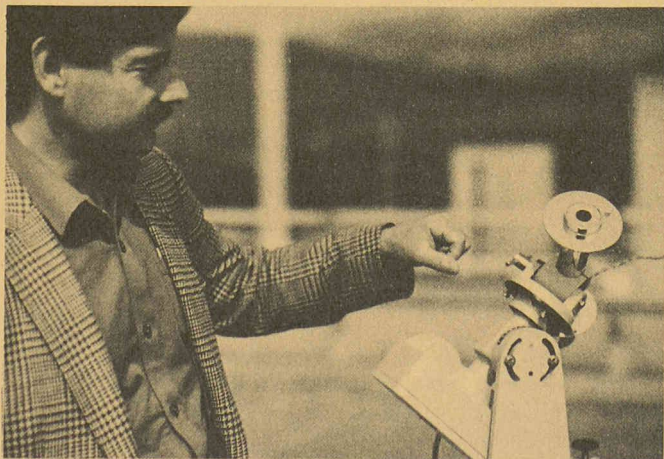
Les exposés prévus sont tous basés sur l'expérience professionnelle des animateurs qui seront à l'entière disposition des participants au cours des pauses-café et lunches.

Renseignements et inscriptions à l'IOI, case postale, 8028 Zurich.

Société française des thermiciens

- Mercredi 8 février (après-midi)
Les combustibles non conventionnels : Combustibles liquides.

Renseignements au Secrétariat : AFEDES, 43, rue Vineuse, 75116 Paris, de 14 heures à 17 h. 30, tél. (1) 704 26 73.



Mesure de l'ensoleillement à l'Institut fédéral de recherche en matière de réacteurs.

Congrès

Direction de projet

Genève, 13-15 mars 1984

Organisé par l'IOI¹, ce séminaire se tiendra à l'Hôtel du Rhône. La notion de «projet» implique nécessairement un ensemble important et unique d'extrême complexité. C'est pour cette rai-

¹ Institut d'organisation industrielle de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Zürichbergstrasse 18, 8028 Zurich.